

**Circonscription IEN NIORT OUEST ET PRÉÉLÉMENTAIRE
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE J. PREVERT**

Téléphone

05 49 04 95 80

Courriel

ce.0790320U@ac-poitiers.fr

Adresse

410 RUE DES ECOLES

79270

EPANNES

PROCES VERBAL

Conseil d'école du 9 novembre 2023
Ecole J. PREVERT d'Epannes

Présents :

Enseignants : Mmes, CHARLES, MANSICOT, LIEGEOIS et M.DIEUMEGARD, MANSENCAL

Parents élus : Mmes DAZAS, PINHO, LUDLOW et M. AUBINEAU, et PARATTE

Mairie : M. EXPOSITO (Maire), Mme GUIGNARD (élue chargée des affaires scolaires)

DDEN : Mme BRELAY

APE : Mme BOULEGHLEM, M. VIGNAULT-LALOT

Excusées : Mme BOYER(IEN), Mme MARTIN(RPE), Mme FALLOUX (PE)

Début du Conseil d'école : 18h05

1- Présentation du conseil d'école et son fonctionnement

Mme Liégeois a transmis aux RPE une fiche synthétique sur le rôle, les missions et les devoirs des parents élus au conseil d'école.

Précision sur le rôle et la fonction du DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) : le DDEN est nommé officiellement pour veiller aux bonnes conditions de vie des enfants, à l'école et autour de l'école. Les délégués sont désignés par l'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services de l'Education Nationale. Il facilite les relations entre tous les partenaires de l'Ecole publique pour le bien-être des élèves.

- Présentation des nouveaux membres.
- Résultats des élections 2023 pour les RPE :
 - Inscrits : 155
 - Votants : 90
 - Taux de participation en 2023: 58%
 - (59,18% en 2022, 41,9% en 2021, 60,5% en 2020, 48,82% en 2019)
 - Votes blancs ou nuls: 18
 - Nombre de sièges : 4

Elus titulaires : Mmes DAZAS Marion, MARTIN Nadia, PINHO Séverine, LUDLOW Chrissie.

Elus suppléants : M. CHABOT Samuel, Mme ROBERT Manon, M. PARATTE Julien, M. AUBINEAU Christophe.

2- Vote du règlement intérieur de l'école :

- Après lecture, pas de correction à apporter.
- Vote à l'unanimité pour le nouveau règlement intérieur 2023/2024. Il sera transmis aux familles par l'ENT.

3- Association des parents d'élèves :

Mme Bouleghlem et M. Vignault-Lalot présentent l'association des parents d'élèves : Son rôle est de récolter de l'argent pour les projets de l'école via des manifestations. Pour cela, il faut des parents bénévoles. Il y a actuellement trois personnes présentes dans le bureau, et Mme Bouleghlem souligne le manque d'aide des parents lors des manifestations. Cela complique l'organisation des manifestations.

Un échange s'en est suivi sur l'éventuelle ouverture de l'association à de nouveaux adhérents. Les représentants des parents élus expriment en effet l'idée que cela donnerait la possibilité aux parents de participer au montage des projets, de donner des idées nouvelles et de s'impliquer dans la vie de l'association, et que cela peut encourager les familles à participer aux événements et donc d'avoir des bénévoles.

L'APE rappelle que ce n'est pas forcément plus facile d'être nombreux pour prendre des décisions et indique que les parents font déjà tous partie de l'association.

L'APE prévoit une Assemblée Générale. La date n'a pas encore été communiquée. (L'APE souligne le fait que malheureusement lors de la dernière AG il n'y a eu que les membres du bureau, la directrice et un enseignant qui étaient présents).

4- Les effectifs et l'organisation des classes à la rentrée 2023

100 élèves à la rentrée 2023.

4 classes :

PS/MS = 13 PS / 14 MS = 27 (Mme Falloux et M. Mansencal)

GS/CP = 12 GS / 11 CP = 23 (Mme Charles)

CE1/CE2/CM1 = 11 CE1 / 7 CE2 / 5 CM1 = 23 (M. Dieumegard)

CM1/CM2 : 9 CM1 / 18 CM2 = 27 (Mme Liégeois et Mme Mansicot)

Les effectifs sont en nette hausse. Il y a eu de nombreuses inscriptions cette année, pas seulement en Petite Section, mais également sur l'ensemble des classes en élémentaire.

5- Travaux et achats à prévoir

Mme Liégeois fait un rappel de certains points évoqués lors du ou des derniers conseils d'école.

- **Nettoyage des façades de l'école** : cela n'a pas été fait à cause du mauvais temps, mais c'est prévu. Les produits sont achetés.
- Echancier demandé depuis 2018 pour prévoir le **changement de l'ancien TBI** qui est en fin de vie dans la classe des CM. Ce sera prévu au budget de 2024 (budget voté en avril- mai 2024). En outre, M. Exposito indique que la Mairie a investi 15 000 euros pour le câblage internet, 5 000 euros pour l'achat du four de la cantine, 20 000 euros pour le chauffage.
- **Ordinateur de direction** très lent et vieillissant. Mme Liégeois demande à ce qu'il soit changé. M. Exposito en prend bonne note.
- **Périodes de grande chaleur**. L'installation de rideaux « isolants » serait très appréciée, surtout pour les fenêtres de la classe de maternelle et les salles de la

garderie. La Mairie a fait faire un devis qui s'élève à 3 000 euros, les rideaux doivent répondre à des normes incendie, ce qui explique le prix. Etant donné le coût, la Mairie va prioriser les fenêtres de la classe de maternelle et voir ce qui peut être fait.

- « **Le portail de la garderie** ne fonctionne toujours pas ». Un parent d'élève est excédé et a fait part de son mécontentement aux agents de la garderie. Mme Liégeois indique que cette demande est récurrente. Selon M. Exposito, le portail fonctionne bien, M. Exposito est venu vérifier tous les matins. Il s'est aperçu que des parents « secouent » le portail avant de sonner, ne ferment pas le portail et ne pensent pas souvent à sonner...Le souci du portail qui reste ouvert est également dû au centre de loisirs du mercredi qui ne ferme pas le portail correctement et qui met seulement le loquet afin de ne pas sortir pour ouvrir aux parents (plus simple pour eux). M. Exposito s'est entretenu avec la directrice du centre de loisirs à ce sujet. Par ailleurs, la porte en aluminium se dilate sous l'effet de la chaleur et se rétracte par temps froid. Ce qui crée des difficultés à l'ouverture, ou à la fermeture. Le système de fermeture du portail va donc être changé mais les parents doivent fermer la porte. Un devis de 600€ a été signé pour le remplacement de la gâche.
- **La ligne téléphonique du bureau de direction** : Prévoir le transfert d'appel pour le téléphone de la direction. Si Mme Liégeois n'est pas dans son bureau, les appels pourraient être transférés dans le bâtiment des maternelles ? M. Exposito en prend note. De plus, depuis l'installation de la fibre, le répondeur de l'école n'est pas du tout pratique avec de nombreux codes à rentrer. Mme Liégeois a essayé de contacter le technicien à ce sujet mais il ne répond pas.

6- Actions et projets pédagogiques 2023/2024 prévus à ce jour :

Nous remercions l'APE pour son investissement et ses actions. Nous rappelons que cela permet de financer de nombreux projets. Sans cette aide et sans l'adhésion des parents à la coopérative scolaire, certains projets ne pourraient voir le jour.

PROJETS SELON LES PARCOURS 2023//2024		
PARCOURS CULTURE	PARCOURS SANTE	PARCOURS CITOYEN
- Spectacle JMF à St Symphorien le 23 novembre 2023 pour la classe de M. Dieumegard et Mme Liégeois -Projet annuel avec une artiste, Mme Saillour Anne Sophie, qui débute le 5 décembre 2023 pour l'ensemble des classes - Champions de la lecture : Inscription des CM -Projet Ecole et cinéma pour l'ensemble des CM. Premier film le 5 décembre 2023 « La jeune fille au carton à chapeau »	-Journée du sport le 2 octobre 2023 pour l'ensemble des classes -Cycle piscine GS CP CE1 -USEP pour l'ensemble des classes Jeux d'opposition et orientation pour les maternelles et cp. -Coulée verte le 15 octobre 2023 pour les CE2 et CM. -Cycle vélo Classe des CM + Savoir rouler à vélo du 6 au 10 mai 2024 - cycle 2 vélo en circuit fermé.	- Label E3D -Projet NEFLE (projet EDD). Financement de 14 355€ par le Rectorat. - Lire et faire lire (de la maternelle au CE1) en lien avec les projets des enseignants -Questionnaire sur le harcèlement du CE2 au CM1 pour la journée contre le harcèlement et formation PHARE pour l'équipe enseignante (Méthode de la Préoccupation partagée).

<p>- Spectacle pour la classe de M. Dieumegard et Mme Liégeois au Moulin du roc « Back to 90's » le 16 mai 2024</p> <p>-Spectacle pour les classes de maternelle et les CP de M. Mansecal/Mme Falloux et Mme Charles au Moulin du Roc le 8 février 2024</p>	<p>-Cycle kayak Classe des CM du 29 avril au 7 juin 2024.</p>	<p>-Animation Béta Pi 14 décembre 2023 (le monde l'énergie et les éoliennes) le 15 février 2024</p> <p>-Projet malentendants de mars à juin 2024 avec la classe de GS/CP et CM1/CM2, une fois par semaine. (Présenter une chanson en langage des signes en fin d'année).</p> <p>-Formation sciences une journée le 8 avril pour l'ensemble des enseignants.</p> <p>- Formulaire d'inscription pour Coutières pour faire partir toutes les classes. En attente de réponse...</p>
---	---	---

7- Les mesures de sécurité

Présentation des mesures de sécurité dans les écoles.

- Présentation Exercice incendie.

3 exercices par an. Un exercice a eu lieu le lundi 18 septembre. Il s'est bien passé. Mme Liégeois a actionné l'alarme dans deux bâtiments. Les alarmes ont bien fonctionné, l'ensemble des élèves est sorti des locaux pour rejoindre le point de rassemblement en ordre et dans le calme. Une question est soulevée : Tous les bâtiments n'entendent pas l'alarme. Si l'alarme est actionnée côté bibliothèque, le bâtiment des maternelles ne l'entend pas facilement. Est-ce nécessaire d'avoir une alarme globale sonore pour l'ensemble du bâtiment ? M. le Maire confirme que les pompiers sont venus et que l'installation est aux normes.

- Le P.P.M.S. En quoi cela consiste ?

Il s'agit d'aider les enseignants à se préparer au mieux à l'éventualité d'un risque majeur : intrusion ou accidents d'origine naturelle (inondation, transport de matières dangereuses, nuage toxique...)
En cas d'accident majeur, cela permet de mettre en sécurité les élèves et les personnels et d'être prêt à mettre en place les directives des autorités en attendant l'arrivée des secours.

L'action de l'école relève de deux axes : protection et éducation.

Un exercice PPMS Intrusion devait avoir lieu avant les vacances d'automne mais a été annulé en raison de l'actualité. Il sera reporté courant novembre.

Le système (signal lumineux silencieux ou alarme sonore + message sur les téléphones portables) sera testé. Mme Liégeois a communiqué le numéro de téléphone des nouveaux enseignants à la Mairie.

Mme Liégeois explique que les agents connaissent très mal les dispositifs de sécurité. Au niveau de l'école, les dispositifs de sécurité sont rediscutés chaque année en conseil de maitres. Côté Mairie, une réunion avec l'ensemble du personnel pour une mise en accord du protocole de sécurité par l'ensemble des adultes intervenant à l'école semble nécessaire.

8- Questions diverses

- *La sécurité des enfants : Le portail côté Mairie reste fermé depuis sa réparation qui a eu lieu pendant les vacances de la Toussaint mais il semblerait que certains parents ont toujours tendance à le laisser ouvert. Plusieurs parents auraient évoqué le fait qu'ils puissent rentrer dans l'école en passant par la cantine qui serait constamment ouverte. Il est soulevé qu'outre le fait qu'un enfant puisse sortir, une personne mal intentionnée pourrait rentrer dans l'école...*

Réponse : Madame Liégeois indique que les portes de la cantine ne sont jamais ouvertes sauf s'il fait trop chaud et s'étonne de cette remarque. M. Exposito s'est renseigné et ce serait sur le temps du centre de loisirs, le mercredi, que la porte de la cantine reste ouverte afin que certains parents puissent récupérer leurs enfants en passant par là et ainsi traverser la cour. Monsieur le Maire en a informé le directeur du centre de loisirs à Mauzé sur le Mignon afin que cela ne se reproduise plus.

- *Remontée sur l'action faite en fin d'année 2022 sur le ramassage des déchets dans les rues d'Epannes, des accompagnants « inconnus » auraient accompagnés les enfants ce qui aurait gêné certains parents.*

Réponse : Mme Liégeois ne comprend pas cette question dans la mesure où cette sortie n'a pas eu lieu justement par manque d'accompagnateurs ... Par ailleurs, M. le Maire en profite pour évoquer le projet de la fédération des chasseurs concernant une journée ramassage de déchets dans la commune. Cela aura lieu le samedi 16 mars 2024. La municipalité remerciera les participants en proposant une collation.

- *Le prix du centre de loisirs : Pas d'informations sur les augmentations faites (1 euro d'augmentation) et sur la modification du tableau du quotient familial.*

Réponse : Monsieur Exposito indique que le centre de loisirs est en grosse difficulté financière. Il ajoute que les charges (personnel, ménage, chauffage...) ne sont actuellement pas prises en charge par toutes les communes. La mairie d'Epannes est la seule à payer les charges pour accueillir tous les enfants du centre dans l'enceinte de l'école. Pour l'an prochain les communes devront payer une grosse augmentation (Les communes vont devoir prendre en charge le manque à gagner du centre aéré de Mauzé sur le Mignon).

A noter : Les enfants qui n'habitent pas Epannes et dont les mairies ne paient pas pour le centre de loisirs ne sont pas pris par le centre (exemple Amuré).

- *Présence des poux en maternelles : Beaucoup d'alertes poux et ce dès le début de l'année scolaire, est-ce qu'il n'y aurait pas des actions à mener auprès des parents de sensibilisation (plus poussée qu'une simple information sur l'ENT) ; de plus il a été soulevé que le fait d'empiler les matelas des enfants dans la salle de motricité n'était peut-être pas la meilleure des solutions pour éviter la propagation et enfin est-ce que les lits sont aspirés régulièrement ?*

Réponse : L'an dernier, des parents nous avaient déjà alertés. Mme Liégeois indique qu'elle s'était déjà informée auprès de la PMI et l'infirmière scolaire pour savoir ce qu'elle pouvait faire de plus. A part

des messages d'information et des messages de prévention, rien n'existe de plus pour lutter contre ce fléau dans les écoles. Il faut que chaque parent se responsabilise et traite son enfant. Il n'y a pas vraiment d'autres solutions efficaces. Cette année, Mme Liégeois a fait passer un mot détaillé avec les démarches à suivre. Mais c'est compliqué d'interférer dans la sphère familiale. Les draps sont lavés dès qu'il y a des poux. Les matelas sont forcément empilés dans la salle de motricité pour pouvoir passer la serpillère quotidiennement et laisser de la place ensuite pour les séances de motricité en maternelle. Les lits ne sont actuellement pas aspirés quotidiennement.

- *Question sur le chauffage, doit-on envisager d'apporter des couvertures supplémentaires ?
Questionnement sur la salle de motricité servant de dortoirs pour les MS : est-elle aérée ?*

Réponse : La salle de motricité est aérée tous les jours, le ménage y est fait tous les soirs. Plus de problème de chauffage à ce jour, il n'est pas utile d'amener des couvertures.

- *Communication à propos de la cantine : Il est demandé si possible que la municipalité communique davantage sur ce volet, et notamment sur la gestion administrative ; par exemple tarif ou le report de facturation (comme en janvier 2023)*

Réponse : La facturation cantine-garderie inférieure à 15 euros n'est plus émise. Le trésor public n'émet plus de titre à moins de 15 euros. La facturation est alors reportée le mois suivant pour la facturation.

La date du prochain Conseil d'Ecole est fixée au jeudi 14 mars 2023 à 18h, dans la salle du conseil de la Mairie.

Fin du Conseil d'Ecole à 20h10

Pour information, tous les comptes rendus des conseils d'école sont en ligne sur le site Internet de l'école et transmis aux familles par l'ENT.

<http://sitescoles.ac-poitiers.fr/epannes/>

**Relecture du compte-rendu par Mme Guignard (élue chargée des affaires scolaires),
Mme Pinho et Mme Ludlow (parents élus)**

Présidente de séance :

Madame Liégeois Françoise

Secrétaire de séance :

Madame Mansicot Amélie

